

Mail adressé le 15 novembre 2013 aux membres du Conseil municipal

A l'attention de mes anciens collègues du conseil municipal,

Bonjour à chacun,

1/ Le débat-citoyen : *L'Institut Beauséjour de l'Efficacité Énergétique du Bâtiment a, dans le strict accomplissement de ses missions, ouvert le 19 juin 2013 un « débat-citoyen » sur l'aménagement du cœur de village (Place Charles de Gaulle + Beauséjour + Charmilles) dans une logique d'approche urbaine cohérente et globale et non au coup par coup en raisonnant bâtiment par bâtiment sans vision d'ensemble.*

Une page largement illustrée du site Internet de l'Institut comprend l'intégralité du débat (tenant compte des observations recueillies). Elle a suscité beaucoup d'intérêt comme en témoignent les statistiques de consultations.

Dans quelques mois le conseil municipal va se renouveler et plusieurs d'entre vous aspirent à de nouvelles responsabilités. Comme nous nous y étions engagés, l'Institut Beauséjour souhaite verser à votre connaissance les propositions du débat-citoyen.

Ces propositions, fruits de plusieurs mois de réflexion et étayées par des études et schémas de fonctionnement précis, doivent permettre à la population de prendre part à un débat « éclairé », d'être véritablement actrice de l'aménagement de notre village. Le cœur de village comprend plusieurs dossiers dont l'enjeu est fort pour les cinq prochaines années et une population bien informée et responsable est le meilleur gage démocratique.

2/ L'ensemble des missions de l'Institut : *Dans sa volonté de faire aboutir ses missions, l'Institut Beauséjour est exclusivement animé par l'intérêt général. L'enjeu économique et social de la rénovation énergétique du bâtiment est régulièrement affirmé par tous les gouvernements successifs. Les très nombreuses initiatives prises par des élus dans toute la France ne viennent que conforter les propositions faites par des membres de l'Institut dès décembre 2007 concernant notre territoire.*

Les études des membres de l'Institut (notamment sur le devenir du bâtiment Beauséjour) se sont déroulées sur plus de cinq années et constituent un matériau précis et précieux. Elles ont été saluées par l'Ademe et la Région Ile-de-France en mars 2011 (dossier retenu parmi les lauréats).

Face à l'augmentation irrépressible des coûts de l'énergie, face à la montée en puissance de la précarité énergétique de nombreux ménages, face à l'extrême vulnérabilité de notre tissu d'artisans qui n'auront pas su prendre à temps le virage de la compétence (label RGE obligatoire à compter de juillet 2014), l'Institut Beauséjour ne pourrait que déplorer d'être amené à conclure « je vous avais prévenu depuis longtemps ». Les bénéfiques économiques et financiers pour la population et pour notre tissu local d'artisans BTP sont clairs.

3/ A l'attention de la future équipe municipale : *Toutes les études de faisabilité sont désormais faites et la place est désormais à un engagement politique clair concernant le devenir du bâtiment Beauséjour. L'Institut Beauséjour prendra note à cet effet avec intérêt des engagements précis des équipes candidates.*

L'Institut Beauséjour et ses membres gardent bien sûr la propriété intellectuelle de toutes ces études qui sont actuellement mises en ligne. Non pour les monnayer, mais pour en réserver le bénéfice, en toute neutralité et sans aucun a priori, au bon accomplissement de l'ensemble de ses missions fondatrices au service de l'enjeu national de l'efficacité énergétique du bâtiment.

Le temps n'est plus aux études : à chacun d'entre vous de prendre position.

Bien cordialement à vous

Jean-Claude Gazeau

au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'Institut Beauséjour de l'Efficacité Énergétique du Bâtiment